



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Comité de jumelage coopération Pontivy Ouélessébougou, attribution d'une subvention pour la réhabilitation des forages

DEL-2011-042

Numéro de la délibération : 2011/042

Nomenclature ACTES : Finances locales - Subventions

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 06/04/2011

Date de convocation du conseil : 31/03/2011

Date d'affichage de la convocation : 31/03/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. Yvon PERESSE, M. Joël LE BOTLAN par M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Laëtitia LE DOARÉ par M. Christophe MARCHAND, Mlle Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Martine PIERRE par Mme Marie-Madeleine DORE-LUCAS

Comité de jumelage coopération Pontivy Ouélessébougou, attribution d'une subvention pour la réhabilitation des forages

Rapport de Monsieur le MAIRE

Dans le cadre de l'opération de réhabilitation des forages évoquée lors de précédents conseils municipaux, l'Agence de l'eau intervient pour la moitié du financement, dans le cadre d'une convention passée avec la Ville.

A ce titre, elle procède au versement d'une avance correspondant à 70 % de sa participation, soit 43 750,00 €.

Il est par conséquent nécessaire de reverser cette avance au comité de jumelage coopération Pontivy Ouélessébougou qui assure le portage de l'opération au Mali.

Nous vous proposons :

- D'accorder une subvention de 43 750,00 € au comité de jumelage coopération Pontivy Ouélessébougou

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 7 avril 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**